



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

PLAN CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

**POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DU
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER**

DEPAFI
DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE,
DE L'ACHAT, DES FINANCES ET DE L'IMMOBILIER
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

**MISSION
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**
DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE,
DE L'ACHAT, DES FINANCES ET DE L'IMMOBILIER



L'année 2022 a été marquée par des événements climatiques majeurs, dont les incendies dévastateurs et la sécheresse intense ne sont que l'écume visible d'une vague de fond qui met à mal notre environnement et impacte lourdement la vie quotidienne des français. Le contexte international renforce la nécessité d'un changement rapide pour adapter nos sociétés à ces menaces et préserver notre autonomie.

Le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer doit être exemplaire et peut être un acteur majeur de l'action gouvernementale. D'abord, notre ministère dispose du deuxième parc immobilier de l'État, regroupant plus de 20 000 bâtiments sur 15 millions de m², mais également du deuxième parc automobile de l'État, avec 70 000 véhicules, et du deuxième budget de l'État en matière d'achats à hauteur de 4,5 milliards en 2022. Ensuite, les 300 000 agents qui composent notre ministère sont également des citoyens qui savent et sauront relayer cet engagement fort en faveur du climat et de la biodiversité.

C'est notre responsabilité d'agir ensemble, c'est notre responsabilité de modifier en profondeur nos comportements, c'est notre responsabilité d'accélérer nos efforts pour que les actions de l'administration favorisent la transition écologique de la France et que nous entamions un véritable tournant de notre modèle à la hauteur de l'urgence écologique.

Je propose un plan d'actions ambitieux mais réaliste, qui décline les orientations stratégiques que le Président de la République a fixées à la Première ministre dans sa feuille de route, et dont la première étape a été de réduire fortement les consommations de nos services ces derniers mois pour contribuer à l'effort national de sobriété énergétique.

J'ai souhaité construire ce plan ministériel avec les services, les agents et les organisations syndicales. Les échanges ont été productifs et ont eu le souci de sa mise en œuvre rapide sur tous les volets où notre action peut être déterminante: transformer nos bâtiments, limiter l'empreinte écologique du numérique, réduire l'empreinte carbone des déplacements, limiter le gaspillage des ressources ou lutter contre l'érosion de notre écosystème. Il s'applique à tout le territoire. Les actions que notre ministère mène depuis plusieurs années sont autant d'appuis qui vont contribuer à nous rapprocher des objectifs fixés.

Je sais l'implication de chacune et chacun d'entre vous pour faire de notre ministère un exemple en matière de transition écologique tout en maintenant notre mission de garant de la sécurité de nos concitoyens et de l'ordre public. Je compte sur la poursuite de votre mobilisation dans cet élan en faveur du climat et de la biodiversité au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Gérald DARMANIN

Page 7

Modifier en profondeur nos comportements

Page 11

Réduire l'empreinte carbone de nos déplacements

Page 17

Transformer nos bâtiments pour les rendre plus écologiques

Page 23

Limiter le gaspillage des ressources

Page 29

Limiter l'empreinte écologique du numérique

Page 33

Lutter contre l'érosion de la biodiversité

Page 37

Glossaire

À PROPOS

Dans le cadre de la circulaire n°6425/SG de la Première Ministre du 21 novembre 2023 portant sur les engagements pour la transformation écologique de l'Etat, le plan climat et biodiversité a été mis à jour en janvier 2024. Les actions qui se réfèrent à cette circulaire sont identifiés par le logo SPE (Services publics écoresponsables) à côté du numéro de l'action.



Le Président de la République a fixé un cap au gouvernement : réussir une transition écologique juste et efficace, comprenant en particulier la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la préservation et la restauration de la biodiversité, ainsi que l'adaptation au changement climatique.

Thématique:

MODIFIER EN PROFONDEUR NOS COMPORTEMENTS

Enjeux:

Un ministère régalien de grande ampleur, qui porte des politiques publiques fortes, avec près de 300 000 agents.

Objectifs :

- Intégrer les enjeux de transition écologique au cœur des métiers et du fonctionnement du ministère.
- Donner de la visibilité à ces enjeux.
- Tenir compte de ces enjeux dans les prises de décisions et les actions quotidiennes.
- Accompagner tous les agents en incluant les décideurs, l'ensemble de la chaîne hiérarchique, les hauts-fonctionnaires dans la prise en compte de ces enjeux au quotidien.
- Informer et former les agents pour leur donner les clés de compréhension et d'actions.
- Planifier la prise en compte de ces enjeux dans les finances du ministère et évaluer l'impact écologique de ces dépenses.



Action



Pilote



Objectif



Indicateur



Cible



Délai de mise en œuvre



État de l'action



Priorité

Sous-thématique:

GOVERNANCE

C1

Confier une mission dédiée à la planification écologique à un conseiller au cabinet du ministre et organiser le partage d'information.

HFDD

Avoir un portage/un relai au sein du cabinet

Interlocuteur identifié; Modalité d'échange définie et connue

1 conseiller nommé, 1 première réunion réalisée, fréquence et modalité des échanges définies.

Immédiat

En cours

Forte

C2

Décliner opérationnellement le plan climat et biodiversité sur chaque périmètre du ministère.

MDD

Intégrer les enjeux de la transition écologique au cœur du ministère; Porter ce plan au plus haut niveau

Nbr de déclinaisons (plan d'actions + indicateur)

1 plan par périmètre

Immédiat

À initier

Forte

C3

Désigner un référent « transition écologique » au sein de chaque cabinet de direction et direction générale.

MDD

Intégrer les enjeux de la transition écologique au cœur du ministère; Porter ce plan au plus haut niveau

Nbr de référents nommés et actifs

1 référent par direction et cabinet

S1 2023

En cours

Forte

C4

Positionner la MDD en tant que coordinatrice de la stratégie ministérielle en matière de climat et biodiversité (avec notamment évolution de l'appellation, rattachement au SG/HFDD dans l'organigramme)

HFDD

Intégrer les enjeux de la transition écologique au cœur du ministère; Coordonner la démarche

Réalisé O/N

Réalisé

Immédiat

En cours

Forte

C5

Réserver une enveloppe budgétaire aux actions concourant à la transition écologique, en mettant en place un fonds participatif pour déployer des projets transversaux (accompagnement de projets, financement d'expérimentations et de prototypes en faveur de la transition écologique, financement d'études dédiées, outils de formation et de sensibilisation des agents, animations des réseaux de référents...)

DEPAFI/SDSPB

Planifier la prise en compte de ses enjeux dans les finances du ministère.

Montant du fonds utilisé

200 000 euros en 2023 répartis comme suit:

· 30% pour le programme 176 (PN)

· 30% pour le programme 152 (GN)

· 17% pour le programme 354 (ATE)

· 15% pour le programme 216 (AC – conduite et pilotage des politiques publiques)

· 5% pour le programme 161 (SC),

· 1% pour les programmes 104 et 303 (DGEF)

· 1% pour le programme 207 (SR)

· 1% pour le programme 138 (DGOM).

S2 2023

À initier

Forte



n° Action



Pilote



Objectif



Indicateur



Cible



Délai de mise en œuvre



État de l'action



Priorité

C6

Présenter annuellement les résultats du plan climat et biodiversité et valider les orientations stratégiques pour l'année suivante.



MDD

Intégrer les enjeux de la transition écologique au cœur du ministère; Donner de la visibilité

Outil de suivi des résultats du plan

1 tableau de bord annuel en place et suivi;

1 note annuelle présentant les résultats

et les orientations de l'année suivante

S1 2023

En cours

Forte

C9

Structurer et animer un groupe de formateurs internes sur la transition écologique.



DRH/SDRF

Former les agents; Impliquer les agents

dans la transition écologique

Réseau structuré; Nbr d'agents du réseau actif.

1 réseau structuré et actif;

1 formateur/direction et territoire.

S2 2023

À initier

Moyenne

Sous-thématique:

SENSIBILISATION

C7



Réaliser tous les BEGES du ministère et assurer le déploiement et le suivi des plans de transition en intégrant une stratégie de décarbonation des achats.



MDD

Évaluer et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Part des services qui ont réalisé leur BEGES;

Évolution (à la baisse par agent) des émissions de GES (ex :

achats)

100% des services réalisent leur BEGES; -5% d'émissions

de GES par an (recommandation Haut Conseil pour le climat)

BEGES tous les 3 ans; Plan de transition 2022-2024;

Prochain BEGES en 2025 sur données 2024.

En cours

Sous-thématique:

FORMATION

C8



Construire et déployer un plan de formation aux défis du développement durable pour les agents du MIOM, incluant des formations expertes spécifiques aux métiers (achats, RH, SI...) et aux comités de direction.



DRH/SDRF

Former les agents

Plan de formation; Nbr d'agents formés

1 plan de formation MIOM; 100% des hauts fonctionnaires

formés d'ici 2024; Cible 2027: tous les agents formés à la

transition écologique

S1 2024

En cours

Forte

C10

Déployer un programme de sensibilisation à destination de tous les agents pour une évolution rapide des comportements (vidéos, webinaires, ateliers, notamment lors des semaines européennes du développement durable en sept/oct).

Communiquer sur les impacts concrets et chiffrés pour inciter au passage à l'action.



MDD/COM (DICOM/SIRPA/SICOP)

Informers les agents; Donner de la visibilité.

Plan de communication formalisé;

Nbr d'actions de sensibilisation

1 plan de communication annuel réalisé et validé

par le SG; 1 action/axe stratégique planifiée?

S2 2023

À initier

Moyenne

Sous-thématique:
ACCOMPAGNEMENT

C11

Mettre en œuvre un incubateur ministériel de projets de transition écologique.

- MDD + MINNOV
- Rendre les agents acteurs de la transition écologique
- Nbr de projets incubés
- 10 projets par an
- En cours
- Forte

Sous-thématique:
COMMUNICATION

C12

Structurer le partage d'expériences et leur donner de la visibilité: faire vivre les réseaux de correspondants transition écologique, organiser des temps d'échanges et de rencontres, faciliter l'accès aux ressources (intranet dédié, outil collaboratif...).

- MDD
- Informers les agents, donner de la visibilité
- Nombre de correspondants identifiés
- Au moins un par région et un par périmètre
- S2 2023
- En cours
- Forte

C13

Maintenir la certification ISO20121 (management responsable des événements) de la DICOM et déployer le plan d'actions pour l'organisation d'évènements responsables.

- DICOM
- Assurer une communication plus responsable du MIOM, notamment dans l'organisation de ses événements
- Oui/non
- Certification
- T2 2023
- En cours
- Forte

C14

Communiquer largement sur les appels à projets en lien avec la transition écologique du ministère.

- MDD/COM (DICOM/SIRPA/SICOP)
- Informers les agents, les inciter à passer à l'action
- Nbr d'appels à projet relayés; Nbr de réponses
- 1 communication par AAP; > ou = à n-1
- S2 2023
- À initier
- Moyenne

C15

Identifier et mettre en avant des sites « témoins » (exemplaire) sur chaque périmètre du ministère (SGAR, SGAMI, GN, PN, AC).

- MDD + référent TE
- Informers les agents, les inciter à passer à l'action
- Nbr de sites identifiés
- 1 site par périmètre
- S2 2023
- À initier
- Moyenne

Sous-thématique:
BUDGET

C16

Caractériser et évaluer l'impact de nos dépenses sur l'environnement par des indicateurs robustes et concrets et orienter les actions du budget en faveur de la transition écologique (budget vert) pour passer à l'action (objectif PLF 2024).

- DEPAFI/SDSPB
- Évaluer l'impact écologique des dépenses du ministère
- Budget vert réalisé et communiqué; Part du budget ayant un impact environnemental négatif
- 1 analyse réalisée et communiquée; % budget avec un impact négatif < n-1
- T4 2023
- À initier
- Moyenne



Action



Pilote



Objectif



Indicateur



Cible



Délai de mise en œuvre



État de l'action



Priorité

Sous-thématique:

OUTILS



Mettre à disposition l'outil interministériel "Etat Bas Carbone" pour accompagner la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre, avec une remontée d'information annuelle d'indicateurs.

 CGDD/DGEC

 Evaluer et réduire les émissions de gaz à effet de serre

 Part des services qui ont utilisés l'outil pour leur BEGES

 Cible 2023: outil disponible pour l'ensemble des ministères
Cible 2024: Outil disponible et utilisé par l'ensemble des administrations de l'Etat

 À initier

 Forte

Thématique:

RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE NOS DÉPLACEMENTS

Enjeux:

Parc de 70 000 véhicules et près de 300 000 agents. Les déplacements sont le premier poste d'émission de gaz à effet de serre.

Objectifs :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liés aux déplacements des agents.
- Verdir le parc automobile.
- Favoriser les mobilités dites « douces ».

Sous-thématique:
PLANIFICATION

D1

Réaliser un plan de mobilité pour chaque site du ministère de plus de 100 agents.

- Référent mobilité ministériel
- Réduire les émissions de GES
- % de sites de + 100 agents du MIOM couverts par un PDM
- 100 % des sites de + 100 agents couverts par un PDM en 2024
- D'ici 2024-2025
- Initié sur les 5 sites pilotes
- Forte

Sous-thématique:
MOBILITÉS ALTERNATIVES

D2

Renforcer le déploiement du Forfait Mobilités Durables et la communication associée.

Informar les agents de son rehaussement de 200€ à 300€ et des nouvelles conditions applicables, permettant le cumul avec la prise en charge des frais d'abonnement aux transports en commun, la compatibilité avec les pratiques de télétravail (avec un nombre minimal de jours d'utilisation d'un moyen de transport éligible fixé à 30 jours et non plus 100 jours), et l'ouverture à d'autres modes durables pour les trajets domicile- travail en vélo et/ou en covoiturage..

- DRH, DRCPN, GN
- Inciter à l'utilisation de transport plus durable
- % d'agents éligibles bénéficiaires du FMD
- 5% en 2023, 10% des agents bénéficient du FMD en 2024, 20% ayant recours au FMD (réglementaire) et/ou 18% d'agents (50% en IDF) bénéficiant d'une ITC
- 2023
- En cours
- Forte

D3

Installer des stationnements vélo sécurisés à destination des agents et des usagers pour encourager la pratique du vélo.

- Référent ministériel mobilité
- Inciter à l'utilisation de transport plus durable
- Nbr de parkings agents équipés de stationnements vélos sécurisés
- 100 % en 2027 (réglementation), 75% en 2024, 60 % en 2023 (51% en 2021)
- 2023
- En cours
- Moyenne

D4

Étudier la possibilité du remboursement à 100% des forfaits d'utilisation des transports en commun

- DRH
- Inciter à l'utilisation de transport plus durable
- Fait / pas fait
- Fait
- 2024
- À initier
- Faible

Sous-thématique:
ÉCOMOBILITÉ

D5

Communiquer sur la réduction de la vitesse pour les trajets professionnels à 110km/h sur autoroute au lieu de 130 km/h et à 100 km/h sur les voies rapides au lieu de 110 km/h (le temps additionnel à la réalisation des trajets sera pris sur le temps de travail).

- Référent ministériel mobilité à nommer
- Réduire les émissions de GES
- Consommation de carburant
- 10% de carburant consommé par rapport à 2019 (cible du plan de sobriété).
- 2023
- À initier
- Forte



Déployer des formations à l'éco-conduite.

- Centres de formation
- Réduire les émissions de GES
- Nbr d'agents formés chaque année
- À définir avec les DRH
- 2023
- À initier
- Forte

Sous-thématique:
POLITIQUE VOYAGE



Faire évoluer et appliquer la politique voyage pour respecter l'obligation de report de l'avion vers le train pour les trajets par voie ferroviaire inférieurs à 4h (ou inférieurs à 6h de trajet aller-retour si le déplacement se fait dans la même journée).

- DEPAFI
- Inciter à l'utilisation de transport plus durable
- Taux de réduction des trajets réalisés en avion par rapport à 2019.
- 20% en 2024, -30% en 2027
- 2023
- En cours
- Forte



Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre générées par les déplacements aériens de ces agents sur l'année précédente et financer des projets permettant de compenser ces émissions.

- MDD
- Réduire les émissions de GES; Inciter à l'utilisation de transport plus durable
- Part des émissions couvertes par des projets de compensation carbone.
- 100%
- 2024
- En cours
- Forte

Sous-thématique:
PARC AUTOMOBILE



Réduire la flotte automobile et faciliter la mutualisation géographique de l'usage de sa flotte (hors flotte opérationnelle).

- Référent mobilité ministériel
- Réduire les émissions de GES
- Taux de réduction de la flotte automobile par rapport à 2019.
- 3% en 2024, -6% en 2027
- 2023
- En cours
- Moyenne



Recourir à des véhicules à faibles émissions (VFE) et à très faibles émissions (VTFE) pour l'achat ou la location longue durée des nouveaux véhicules, sauf véhicules blindés.

- Référent mobilité ministériel
- Réduire les émissions de GES; Poursuivre le verdissement du parc automobile
- Part de VFE et VTFE achetés ou en LLD dans l'année des ministres, secrétaires d'état et préfets; Part de VFE et VTFE achetés ou en LLD dans l'année
- 50% en 2024 dont 100% pour les ministres, secrétaires d'État et préfets. ; 70% en 2027, 3/4 de VTFE dès 2026
- 2023
- En cours
- Forte



Assurer un maillage complet du territoire de bornes de recharges électriques et communiquer largement l'application de réservation des bornes de recharges électriques (projet lauréat de Symbi'Ose).

- Référent mobilité ministériel
- Réduire les émissions de GES; Poursuivre le verdissement du parc automobile
- Nbr de points de recharges total, part de parking disposant de points de recharge
- 2 500 en 2023, 3 000 en 2024 (1 521 en 2021), 50% en 2024
- 2024
- En cours
- Forte



Initier des projets d'expérimentation de nouvelles motorisations (hydrogène notamment).

- SAILMI (SDIP/BMM)
- Poursuivre le verdissement du parc automobile
- % du parc équipé en nouvelles motorisations
- 1 expérimentation
- 2023
- À initier
- Moyenne

Sous-thématique:
COVOITURAGE



Déployer des solutions claires de covoiturage (domicile-travail et déplacements professionnels), assurer leur visibilité et faire connaître ces solutions aux agents.

Une attention particulière sera apportée aux structures multi-acteurs pour mutualiser si possible les outils de covoiturage.

- Référent mobilité ministériel
- Réduire les émissions de GES; Optimiser les déplacements
- Nbr de bénéficiaires du FMD au titre du covoiturage; Nbr d'agents ayant accès à Odrive.
- Augmentation N > N+1
- 2023
- En cours
- Moyenne



Assurer le déploiement du logiciel Odrive pour la gestion de la flotte automobile de l'État et le développement du covoiturage pour les déplacements professionnels.

- Référent mobilité ministériel
- Réduire les émissions de GES; Optimiser les déplacements
- % service utilisant Odrive
- Cible 2024: moyenne de 1,5 passagers par trajet via un véhicule de service ; Cible 2027 : moyenne de 1,7 passagers
- 2023
- En cours
- Forte

Sous-thématique:
COURRIER

D15

Identifier les déplacements liés au courrier et mettre en place un plan d'actions pour réduire et optimiser ces déplacements: dématérialisation, optimisation des flux, suppression de l'utilisation de véhicules thermiques...

Test du parapheur électronique à la DEPAFI en fin d'année 2022 pour déploiement large dès 2023.

- SG; Parapheur électronique: cab SG DG et DC
- Réduire les émissions de GES; Optimiser les déplacements
- Nbr de documents visés par parapheurs électroniques
- À définir suite à l'expérimentation en 2023
- 2024
- À initier (projet TechMIup)
- Moyenne

D16

Mettre en place un système de covoiturage de marchandises.

- À définir
- Réduire les émissions de GES; Optimiser les déplacements.
- À définir en fonction du système déployé
- À définir
- 2025
- À initier
- Faible

Sous-thématique:
PARKING

D17

Lancer une réflexion pour faire évoluer les critères d'attribution des places de parking pour y intégrer des critères de mobilité durable.

- DRH
- Réduire les émissions de GES; Optimiser les déplacements
- 1 étude réalisée avec présentation en comité
- 1 étude
- 2024
- À initier
- Faible

Sous-thématique:
TÉLÉTRAVAIL



Mettre en place un plan d'action pour sensibiliser les managers au recours du télétravail et informer les agents du relèvement de l'indemnité forfaitaire de 15%, passant de 2,5€ par jour à 2,85€.

-  DRH
-  Encourager le recours au télétravail
-  Part journalière d'agent en télétravail
-  Cible 2024 : 8% de part journalière d'agents en télétravail ; Cible 2027: 25%

 2023
 À initier
 Moyenne



Investiguer, dans le cadre d'un dialogue social de proximité, la possibilité de fermer des bâtiments sur plusieurs jours d'affilée (du jeudi soir au lundi par exemple) grâce à des jours de télétravail généralisés.

-  Directions RH
-  Réduire les émissions de GES; Optimiser les déplacements.
-  Investigation réalisée / non réalisée; Test réalisé.
-  X bâtiments tests (à définir avec le pilote)

 2023
 À initier
 Moyenne

Sous-thématique:
POLITIQUE VOYAGE



Encourager le recours à la visioconférence, aux formations à distance et aux événements hybrides pour limiter les déplacements professionnels des agents.

-  À définir
-  Optimiser les déplacements, réduire les émissions de GES
-  Montant des dépenses liées aux déplacements professionnels
-  Cible 2024: - 20 % par rapport à 2019 ; Cible 2027 : - 30 %

 2023
 En cours



Inciter au report de la voiture vers le train, les transports collectifs et les modes actifs pour les trajets professionnels afin de réduire les consommations de carburant.

-  DEPAFI
-  Inciter à l'utilisation de transports plus durables
-  Volume de carburant
-  Cible 2024: -5% de consommation de carburant en volume par rapport à 2022
-  Cible 2027: -10% (suivi DAE) et recensement annuel de la part des kilomètres réalisés en voiture, en train et en avion

 2023
 En cours

Thématique:

TRANSFORMER NOS BÂTIMENTS POUR LES RENDRE PLUS ÉCOLOGIQUES

Enjeux:

Parc immobilier de près de 20 000 bâtiments comprenant des espaces d'accueil du public et des logements.

Objectifs :

Rénover les bâtiments existants et construire des bâtiments performants pour réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.



n° Action



Pilote



Objectif



Indicateur



Cible



Délai de mise en œuvre



État de l'action



Priorité

Sous-thématique:

DENSIFICATION

BA1



Rationaliser les surfaces occupées notamment grâce à la mise en place de sites uniques (DGSI en 2028, Universeine en 2026-2027).

SDAI

Réduire les consommations et les déplacements

Ratio m² par agent

Application de la nouvelle norme surface de la DIE (16 m² SUB/résident), respectée dans les nouveaux projets type Universeine et 14, rue de l'Élysée.

Cible 2027 : -7,5% de surfaces (en m² SUB suivi DIE)

2024

En cours

Sous-thématique:

DONNÉES

BA2

Contrôler l'exhaustivité et la fiabilité des données de notre parc immobilier et ainsi mesurer les risques, les besoins et les potentiels d'amélioration (« Fullaudit environnemental »).

SDAI

Évaluer l'efficacité des actions; Prioriser les actions.

Taux de complétude RT/OAD

Une instruction adressée aux filières immobilières du MI est en cours de préparation dans le cadre du CIF pour rappeler la nécessité de renseigner le RT, pour chaque bâtiment, aussi précisément que possible afin d'atteindre pour chacun une note de complétude comprise entre 240 et 275.

2024

À initier

BA3

Mettre l'accent sur les plans d'action qui vont être mis en place dans le cadre du management de l'énergie pour réaliser les travaux immobiliers nécessaires, en s'appuyant sur les objectifs par bâtiment fixés par la plateforme OPERAT de l'ADEME à partir de septembre 2022 ainsi que sur les audits énergétiques qui pourraient être menés, comme actuellement sur les sites d'administration centrale.

SDAI

Réduire les consommations d'énergie

Évolution des consommations énergétiques des bâtiments

Cibles par site selon les objectifs fixés par OPERAT; Plan d'action à décliner localement en fonction de ces cibles; Plan arrêté et en cours de réalisation sur le périmètre de l'administration centrale.

2030

En cours

BA4



Rattacher tous les bâtiments à l'outil de suivi des fluides interministériel OSFi, ou si un autre logiciel est déjà utilisé, à verser les données des logiciels de suivi utilisés dans la base de données du référentiel technique de l'immobilier de l'État.

Coordinateur énergie ministériel

Évaluer l'efficacité des actions;

Réduire les consommations de fluide.

Part des bâtiments rattachés à l'OSFi ou part des bâtiments dont consommation renseignée dans RT.

100% des bâtiments rattachés à OSFi

2024

En cours

BA5 

Avec l'appui du coordinateur énergie du périmètre, identifier les bâtiments pour lesquels l'intervention de la taskforce opérationnelle d'accompagnement des gestionnaires de site via l'agence de l'immobilier de l'État (AGILE) est nécessaire.

-  Coordinateur énergie ministériel
-  Réduire les consommations d'énergie
-  Nbr de bâtiments qui bénéficient de la task force AGILE.
-  Selon les besoins, au regard des points noirs énergétiques qui seront identifiés à l'issue du recensement à lancer auprès des SGAMI et des SGAR (mesure arbitrée par le CA de l'immobilier du 12/12/2022).

 2024
 À initier

Relayer auprès des agents les communications relatives au dispositif Ecowatt : les jours de forte tension sur le réseau (signal Ecowatt Rouge), expérimenter la diminution du chauffage de 19° à 18°, en tenant compte des situations particulières et dans le cadre d'un dialogue social de proximité, et demander aux agents de travailler en horaires décalées.

-  Coordinateur énergie ministériel
-  Réduire les consommations d'énergie
-  Consommation d'énergie pour le chauffage
-  Diminution de 10%
-  2024
-  En cours

BA8 

Dans le cadre des Schémas Pluriannuels de Stratégie Immobilière (SPSI) et des Schémas Directeurs Immobiliers Régionaux (SDIR) et avec l'appui du coordinateur énergie du périmètre, réaliser une stratégie énergétique sur les bâtiments, incluant une programmation pluriannuelle des rénovations lourdes, notamment pour les bâtiments les plus énergivores, et, pour les bâtiments ne pouvant faire l'objet d'une rénovation lourde à court terme, une programmation de travaux à gains rapides (outils de régulation et de pilotage, isolation, passage de l'éclairage en LED, changement de système de chauffage etc).

Cette stratégie énergétique devra également intégrer des actions sur l'amélioration de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments, ainsi que sur les usages.

-  SDAI
-  Réduire les consommations d'énergie
-  Évolution des consommations énergétiques des bâtiments
-  Selon les diagnostics de performance énergétique de chaque bâtiment
-  2024
-  À initier

BA6 

Mettre en place un mode opératoire pour vérifier les circuits des réseaux d'eau pour détecter les fuites.

-  SDAI
-  Réduire les consommations d'eau
-  Mise en place et diffusion du mode opératoire
-  Fait / pas fait
-  2024
-  À initier

Sous-thématique:
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

BA7 

Instaurer des consignes de températures pour ne pas utiliser de chauffage au-dessus de 19° et de climatisation au-dessous de 26° en moyenne.

S'appuyer sur la campagne de communication interministérielle et assurer l'équipement des bâtiments en système de pilotage des chauffages et le cas échéant en thermostat.

Maîtriser l'usage des dispositifs de chauffage d'appoint, également soumis aux consignes de température.

BA9 

Remplacer les chaudières au fioul et engager le remplacement des chaudières au gaz.

-  Coordinateur énergie ministériel
-  Favoriser le recours aux énergies renouvelables et moins carbonnées
-  Nbr de chaudières au fioul et au gaz
-  Pas de nouvel achat de chaudière au fioul ou de travaux lourds (mesure SPE); Idem pour chaudières au gaz; Plus de chaudières au fioul d'ici 2040; Plus de chaudières au gaz d'ici 2045. Cible 2023: 100% de chaudières au fioul recensés; Cible 2024: -40% chaudières fioul; Cible 2027: -80%; Cible 2029 : -100% (Réglementation)

 2024
 En cours

BA10 

Assurer l'extinction des éclairages ornementaux ou non utiles. Sur l'ensemble des bâtiments de l'État et ses opérateurs, l'éclairage extérieur ne sera plus autorisé entre 22h et 6 heures du matin, pour des économies d'énergies évidentes mais aussi pour lutter contre la pollution lumineuse.

Cette mesure pourra être adaptée en cas d'enjeux de sécurité spécifiques liés à l'éclairage ou de travail de nuit significatif.

-  SDAI/SDLP
-  Réduire les consommations d'énergie; Lutter contre la pollution lumineuse.
-  Consommation d'électricité
-  Diminution de 10%

 2024
 En cours

BA11 

En fonction des circonstances de chaque service, cesser de fournir de l'eau chaude dans les sanitaires (hors douches et locaux d'entretien).

-  SDAI
-  Réduire les consommations d'énergie
-  Consommation d'eau/d'électricité et de gaz suivant système de chauffage de l'eau.
-  Diminution de 10%

 Immédiat
 En cours

BA12 

Assurer le suivi des équipements contenant des fluides frigorigènes, réduire les recharges et assurer leur fin de vie pour éviter les émissions de gaz fluorés. Etudier la possibilité de remplacer les fluides frigorigènes par un fluide à bas PRP sans changer le système de réfrigération ou de conditionnement d'air, et le cas échéant, étudier la possibilité de remplacer les équipements contenant des gaz à effet de serre fluorés par des équipements utilisant des fluides naturels.

-  SDAI
-  Réduire les consommations d'énergie
-  À définir
Cible 2024: 100% de respect des obligations figurant dans l'Annexe 4 du règlement européen sur les gaz fluorés (Réglementation Européenne)

 À définir
 À définir

BA20 

Equiper progressivement les parcs de stationnements existants de plus de 1500m² d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables assurant l'ombrage. A cette occasion, vous pourrez engager des travaux de désimperméabilisation des surfaces.

-  SDAI
-  Réduire les consommations d'énergie ; S'adapter au changement climatique
-  À compléter avec le pilote
-  Cible 2028 : 100% de respect 2024 de l'obligation (Réglementation)

 2024
 À initier

Sous-thématique:
ENR

BA13

Dans la foulée des 2 plans, Relance et Résilience, développer en 2023 un plan ministériel spécifiques aux équipements propres à développer les économies d'énergie (raccordement aux réseaux de chaleurs urbains, installation de chaudières à bois par exemple, développement du photovoltaïque à l'instar du « plan Soleil » réalisé par le ministère des armées).

-  SDAI
-  Réduire les consommations d'énergie
-  Nbr d'opérations soutenues
-  10 opérations soutenues
-  2024
-  À initier

BA14



Identifier des projets d'installation d'équipement photovoltaïque pour l'autoconsommation.

-  SDAI
-  Favoriser le recours aux énergies renouvelables et moins carbonnées.
-  Rapport présentant le nombre de projets PV possibles par région et périmètre.
-  1 rapport présenté
-  2023
-  Expérimentation en cours

BA22



Pour toutes les nouvelles constructions, les extensions et les rénovations lourdes de bâtiments d'une emprise de plus de 500m² au sol doivent intégrer en toiture du bâtiment soit un procédé de production d'énergie renouvelable, soit un système de végétalisation basé sur un mode cultural ne recourant à l'eau potable qu'en complément des eaux de récupération, garantissant un haut degré d'efficacité thermique et d'isolation et favorisant la préservation et la reconquête de la biodiversité. Ces obligations sont réalisées sur une surface minimale au moins égale à une proportion de la toiture du bâtiment construit ou rénové de manière lourde.

-  SDAI
-  Favoriser le recours aux énergies renouvelables et moins carbonnées
-  Respecter la mise en place de la mesure
-  Cible 2024: 100% des nouvelles constructions respectent cette mesure
-  2024
-  À initier

Sous-thématique:
FINANCEMENT

BA15

Communiquer localement plus largement dès cette année sur les dossiers d'investissements retenus au « plan de Résilience » lancés récemment par la direction de l'immobilier de l'État.

-  SDAI
-  Valoriser les investissements de l'État en matière de sobriété énergétique et sensibiliser sur les questions de réduction des consommations énergétiques.
-  À l'instar de la communication mise en œuvre sur le plan de relance, cette communication doit se décliner localement en relation avec les MRPIE. Message à adresser en ce sens aux préfets de région, chargés de la politique immobilière de l'État localement.
-  Fait/pas fait
-  2024
-  À initier

Sous-thématique:
INNOVATION

BA16

Sur quelques projets d'investissements emblématiques par leur importance, travailler en 2023 avec plusieurs entreprises du bâtiment qui ont bénéficié du soutien du secrétariat général pour l'investissement (SGPI) dans des solutions bâtementaires innovantes.

SDAI; SAILMI

⊕ Déployer des techniques innovantes pour améliorer la performance énergétique avec des dispositifs plus efficaces et/ou moins coûteux.

◆ Évolution des consommations énergétiques des bâtiments

◎ À définir au cas par cas au regard des potentialités de chacune des solutions innovantes.

📅 2024

🔄 À initier

BA19



Intégrer aux nouveaux parcs de stationnement extérieurs de plus de 500m² et aux parcs existants associés à des bâtiments faisant l'objet d'extensions et de rénovations lourdes d'une emprise de plus de 1000m² au sol : des revêtements de surface, des aménagements hydrauliques ou des dispositifs végétalisés favorisant la perméabilité et l'infiltration ou l'évaporation des eaux sur l'ensemble de leur surface.

SDAI

⊕ Déployer des techniques innovantes pour améliorer la performance énergétique avec des dispositifs plus efficaces et/ou moins coûteux.

◆ Nombre de sites désimperméabilisés

◎ Cible 2024 : 100% de respect de l'obligation (Réglementation)

📅 2024

🔄 À initier

BA21



Vous privilégieriez les rénovations, pour réduire les constructions, en maximisant la densification dans le respect de la circulaire du 8 février 2023 sur la doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'Etat. Dans le cas de constructions neuves si elles ne peuvent être évitées, une approche bioclimatique doit être systématiquement recherchée, favorisant des solutions passives. Des travaux seront menés pour permettre une meilleure mesure de l'artificialisation des sols par l'Etat en vue de permettre des mesures de renaturation.

SDAI

⊕ Déployer des techniques innovantes pour améliorer la performance énergétique avec des dispositifs plus efficaces et/ou moins coûteux.

◆ Mise en place d'un observatoire de l'artificialisation

◎ Cible 2024 : Mise en place d'un observatoire de l'artificialisation de l'Etat par la DGALN, avec association de la DIE pour la transmission de toute donnée nécessaire
Cible 2024: adaptation par la DIE d'un dispositif de labellisation des projets immobiliers intégrant un critère sur la non artificialisation des sols

📅 2024

🔄 À initier

Sous-thématique:
SUIVI

BA17

Diffuser largement en 2023 un « Référentiel de l'immobilier durable », intégrant toutes les bonnes pratiques à recommander pour la construction et la gestion des bâtiments. Il fera suite et complètera nos autres référentiels immobiliers (commissariats, centres de rétention, chenils, stands de tir).

SDAI

⊕ Prendre en compte toutes les évolutions réglementaires.

◆ Diffusion référentiel immobilier durable

◎ 1 diffusion annuelle (mailing + intranet) du référentiel

📅 2024

🔄 À initier

BA18



Désigner des ambassadeurs sobriété dans chacun des principaux sites du périmètre concerné, chargés de suivre au quotidien a mise en œuvre des mesures définies et la bonne information des agents.

SDAI - Coordinateurs énergie

⊕ Réduire les consommations d'énergie

◆ Nbr de sites qui disposent d'un ambassadeur sobriété

◎ 100% des sites ont un ambassadeur sobriété en 2024

📅 2024

🔄 À initier

Sous-thématique:
IMPACT ENVIRONNEMENTAL



S'engager à ce que les projets immobiliers dont la construction est lancée par l'Etat respectent la réglementation environnementale et intègrent une part de matériaux biosourcés.

- SDAI
- ➦ Réduire l'impact environnemental de nos constructions
- ◆ Part de matériaux biosourcés dans les projets de construction/rénovation
- © Non définie
- 📅 2024
- 🔄 À initier



Renforcer la prise en compte des déchets en permettant le réemploi des matériaux de construction et des constructions modulaires dans les achats.

- SDAI
- ➦ Réduire l'impact environnemental de nos constructions
- ◆ Part du réemploi dans les matériaux de construction
- © Cible 2024: intégrer ces orientations dans la stratégie d'achat
- 📅 2024
- 🔄 À initier

Thématique:

LIMITER LE GASPILLAGE DES RESSOURCES

Enjeux:

- Raréfaction de la ressource en eau (fin août 2022, 79 départements étaient « en état de crise » et 12 en « alerte renforcée »).
- 300 000 agents qui entraînent des consommations matérielles (4,5 milliards d'euros par an) et génèrent des déchets dont des déchets dangereux et spécifiques aux métiers du ministère.

Objectifs :

- Réduire l'impact environnemental de nos achats.
- Préserver la ressource en eau.
- Réduire la production de déchets à la source.
- Assurer le tri de tous les déchets en respectant la hiérarchie du traitement des déchets (réutilisation → réemploi → recyclage → valorisation énergétique → élimination → enfouissement).



Action



Pilote



Objectif



Indicateur



Cible



Délai de mise en œuvre



État de l'action



Priorité

Sous-thématique: ACHATS

R1

Mettre en œuvre une stratégie achats responsables en maintenant la labellisation Relation Fournisseurs Achats Responsables (RFAR) et en déployant le plan d'actions associé.

SAILMI

Réduire l'impact environnemental de nos achats

Labellisation

Maintien de la labellisation

Amélioration continue

En cours

Forte

R2



Intégrer systématiquement au moins une considération environnementale dans les marchés publics.

SAILMI

Réduire l'impact environnemental de nos achats

Part des marchés comportant au moins une clause environnementale.

80% en 2024, 100% en 2025

En cours

Forte

R3



Intégrer au moins 50% d'approvisionnements en produits de qualité et durables dont 20% de bio dans les services de restauration collective et prestation frais de bouche, ainsi que 100% de viande et produits de la pêche durables et de qualité.

Egalement, collaborer avec les collectivités locales dans le cadre des plans alimentaires territoriaux pour s'approvisionner en produits locaux dès qu'il y en a la possibilité.

SAILMI

Réduire l'impact environnemental de nos achats

Part d'approvisionnement alimentaire en produits de qualité et durable

50% (dont 20% bio) ; Cible 2024 (Réglementation)

Immédiat

En cours

Forte

R4



Proposer quotidiennement une offre végétarienne.

SAILMI

Réduire l'impact environnemental de nos achats

Taux de respect de l'obligation

Cible 2024 : 100% (Réglementation)

T2 2023

À initier

Forte

R5



Déployer et faire renseigner l'outil « ma cantine » par tous les établissements proposant de la restauration collective et des prestations de frais de bouche, puis déclarer et rendre publique les données via l'outil.

MDD

Évaluer l'efficacité de nos actions et l'atteinte des objectifs

Part d'établissements utilisant « Ma cantine »

100%

Immédiat

En cours

Forte

R6



Intégrer dans les AO des dispositions sur la prise en compte du risque de déforestation.

Rédiger des clauses-types pour accompagner les acheteurs et sécuriser la passation des marchés.

SAILMI

Réduire l'impact environnemental de nos achats

Part de marchés intégrant les dispositions

100%

Immédiat

En cours

Faible



Ne plus acheter de plastique à usage unique en vue d'une utilisation sur les lieux de travail et dans les événements organisés, et favoriser les produits rechargeables et non jetables (ex: stylos, surligneurs, etc.).

 SAILMI

 Réduire les déchets à la source

 % services respectant l'obligation d'interdiction d'achat de plastique à usage unique sur leur lieux de travail

 % services respectant l'obligation d'interdiction d'achat de plastique à usage unique sur leur lieux de travail

 Cible dès 2023: 100% de taux de respect de cette obligation (réglementation)

 Immédiat

 En cours

 Moyenne



Intégrer de manière systématique dans la commande publique des dispositions relatives à la performance énergétique des produits consommateurs d'énergie (produits numériques, chauffage, climatisation, équipements électroménagers et ampoules) et relatives à la livraison des marchandises (quantification obligatoire des émissions et consommations des livraisons conformément au Code des Transports, préférence pour les modes décarbonés type vélo-cargo en livraison urbaine, ferroviaire/fluvial sur longues distances, optimisation de la logistique dernier kilomètre, préférence pour les circuits courts).

Ces dispositions pourront être au choix des conditions d'exécution, des spécifications techniques et/ou des critères d'attribution.

 SAILMI

 Réduire l'impact environnemental de nos achats

 % de marchés intégrant ces dispositions

 Cible 2024: 100 % des marchés concernés respectent ces obligations (Réglementation)

 T1 2023

 À initier

 Moyenne



Définir dans la commande publique des clauses d'exécution des marchés demandant l'établissement de plan de progrès avec obligation d'engagement de réduction des émissions et consommations d'énergie.

 SAILMI

 Réduire l'impact environnemental de nos achats

 % de marchés intégrant ces dispositions

 Cible 2024: 100 % des marchés concernés respectent ces obligations (Réglementation)

 T1 2023

 À initier

 Moyenne



Ne plus acheter ni louer de véhicules particuliers dont le poids est supérieur à un plafond, fixé, pour 2024, à 1,4 tonne pour les véhicules thermiques, 1,6 tonne pour les véhicules hybrides rechargeables et 2,4 tonnes pour les véhicules électriques (hors véhicules d'intérêt général, véhicules aménagés, camionnettes, et véhicules utilitaires)

 SAILMI

 Réduire l'impact environnemental de nos achats

 Nombre de véhicules achetés ou loués ne respectant pas les critères

 Zéro véhicule

 2024

 À initier



Respecter l'obligation d'acheter des produits réemployés, réutilisés ou comportant une part de matière recyclée. Encourager l'achat ou la récupération de biens d'occasion notamment via les plateformes dédiées (enchères-domaine.gouv.fr et dons.encehres-comaine.gouv.fr)

 SAILMI

 Réduire les déchets à la source

 % d'agents dont les services se sont prononcés sur le respect de l'obligation d'interdiction d'achat de plastique à usage unique sur leur lieux de travail

 Cible dès 2023: 100% de taux de respect de cette obligation (réglementation)

 Immédiat

 En cours

 Moyenne



Appliquer une condition d'exécution obligatoire des marchés sur la communication d'un BEGES et d'un plan de transition associé de réduction des émissions GES, pour toutes les personnes morales privées de plus de 500 personnes.

SAILMI

Réduire l'impact environnemental de nos achats

% de marchés intégrant ces dispositions

Cible 2024: 100 % des marchés concernés respectent ces obligations (Réglementation)

Immédiat

À initier

Sous-thématique:
DÉCHETS



Créer, formaliser et déployer la stratégie ministérielle sur l'économie circulaire et la gestion des déchets.

MDD

Réduire les déchets à la source; Assurer le tri des déchets

Réalisée O/N

Une stratégie validée et communiquée en 2023

T2 2023

À initier

Forte



Respecter l'obligation de tri à la source dit "8 flux", ainsi que la mise en place de l'obligation du tri à la source des bio-déchets. Avec élaboration d'un plan de progrès.

SG/HFDD

Assurer le tri de tous les déchets

% de sites ayant déployé le tri 8 flux

100 % (réglementaire)

Immédiat

En cours

Forte



Mettre en place le tri à la source des biodéchets.

MDD

Assurer le tri de tous les déchets

% de sites ayant déployé le tri des biodéchets

100 % (réglementaire)

2024

À initier

Forte



Réaliser des partenariats et rédiger des modes opératoires pour faciliter la mise en place du tri et la collecte des déchets.

MDD

Assurer le tri de tous les déchets

Nbre de partenariats engagés

1 partenaire par an

En cours

Forte



Rédiger et communiquer un document de synthèse sur la réglementation déchets incluant les déchets dangereux (ex: huile de garage, fluide frigo...).

MDD

Assurer le tri de tous les déchets

Réalisée O/N

Un guide réalisé et communiqué

T2 2023

En cours

Forte



Faire une grille d'autodiagnostic pour que chaque site puisse vérifier le respect de la réglementation en matière de déchets.

MDD

Assurer le tri de tous les déchets

Réalisation de la grille

1 grille réalisée

T2 2023

À initier

Forte



Développer la mise en place de consignes et de réparation sur le matériel qui s'y prête (contenants alimentaires, informatique, vêtements...).

- MDD
- Réduire les déchets à la source
- Nbr d'éléments soumis à la consigne
- 1 étude réalisée
- S2 2023
- Expérimentation en cours
- Moyenne



Organiser des collectes de déchets thématiques durant la semaine européenne de réduction des déchets comme les DEEE par exemple.

- MDD
- Assurer le tri de tous les déchets
- Réalisée O/N
- Au moins une collecte spécifique par an
- T3 2023
- En cours
- Faible



Faire connaître et encourager l'utilisation de la plateforme de don de l'état (dons.encheres-domaine.gouv.fr et enchres-domaine.gouv.fr) pour l'achat de biens.

- MDD
- Réduire les déchets à la source
- Nbr de dons et échanges
- > n-1
- T2 2023
- À initier
- Faible



Réaliser un diagnostic pour estimer les quantités de déchets alimentaires produits par an (en tonnes et en euros, selon la méthode harmonisée au niveau européen) et mettre en œuvre une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

- MDD
- Assurer le tri de tous les déchets
- Quantité de déchets alimentaires en tonnes
- Cible 2024: 10% de déchets alimentaires par rapport à 2023
Cible 2027 : -25%
- 2024
- À initier
- Forte

Sous-thématique:

COMMUNICATION



Communiquer les modalités pour inciter les agents à remonter les dysfonctionnements (fuites d'eau ou problème d'éclairage par exemple).

- SDAI
- Économie d'eau et d'énergie
- Réalisée O/N
- Réalisation d'une campagne par an
- T2 2023
- À initier
- Moyenne

Sous-thématique :

EAU



Mettre en place des actions pour réduire les consommations d'eau dans les sanitaires et autres points d'eau. (ex: robinets poussoir ou à cellule de détection, chasse d'eau double flux, toilette sèche, etc.).

- SDAI
- Préserver la ressource en eau
- Consommations d'eau
- < n-1
- T2 2023
- À initier
- Moyenne

R21 

Investiguer la possibilité de récupérer l'eau de pluie pour les sanitaires (à investiguer sur du neuf et de l'ancien) ou un système de récupération de l'eau des douches/lavabos pour alimenter les chasses d'eau.

-  MDD
-  Préserver la ressource en eau
-  Réalisée O/N
-  Une étude par an
-  T4 2023
-  **À initier**
-  Forte

R24 

Désimperméabiliser les surfaces lorsque cela est possible (ex : pour les parkings, autour des arbres, sur les parvis et cours intérieures...).

-  SDAI
-  Préserver la ressource en eau
-  Nbr d'expérimentations
-  Une expérimentation en 2023
-  T3 2023
-  **À initier**
-  Moyenne

R22 

Déployer les récupérateurs d'eau de pluie sur les sites du ministère pour le lavage des véhicules et l'entretien des espaces verts. S'appuyer sur le dispositif France Expérimentation pour soutenir les porteurs de projets innovants écologiques de l'administration.

-  MDD; DGGN/ST
-  Préserver la ressource en eau
-  Nbr d'expérimentations
-  Une expérimentation en 2023
-  **En cours**
-  Forte

R25 

Les établissements recevant du public pouvant accueillir plus de 300 personnes seront équipés d'au moins une fontaine d'eau potable librement accessible au public par tranche de 300 personnes pouvant être accueillies, dès lors qu'ils seront raccordés à un réseau d'eau potable.

-  MDD
-  Réduire l'impact environnemental de nos achats
-  Nb de fontaine d'eau potable par rapport aux établissements abilités
-  100% dès 2023 (réglementation)
-  **À initier**

R23 

Déployer le suivi des consommations d'eau et assurer la maintenance et l'entretien des réseaux pour éviter les fuites.

-  SDAI
-  Préserver la ressource en eau
-  Quantité d'eau consommée par an
-  < ou = n-1
-  T2 2023
-  **À initier**
-  Forte

Thématique:

LIMITER L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DU NUMÉRIQUE

Enjeux:

Le secteur numérique est un grand consommateur d'énergie et de ressources naturelles non renouvelables. Il représente 4% des émissions de gaz à effet de serre avec une prévision d'augmentation de plus de 60% d'ici 2040.

Objectifs :

- Modérer l'empreinte du numérique.
- Allonger la durée de vie des appareils.
- Favoriser le don et le réemploi.
- Développer des pratiques et des services numériques responsables.



Action



Pilote



Objectif



Indicateur



Cible



Délai de mise en œuvre



État de l'action



Priorité

Sous-thématique:

PLANIFICATION

N1

Déployer et suivre le plan d'action numérique responsable du ministère.

DNUM

Réduire l'impact du numérique

Déployé O/N

Déploiement du plan d'actions

Immédiat

En cours

Forte

N2

Développer l'informatique durable dès cette année: remplacement en cours des postes sécurisés SPAN pour les 60% d'utilisateurs éligibles NOEMI, moins consommateurs d'énergie / acquisition de terminaux de visioconférence / déploiement de la solution de dématérialisation MAARCH en administration centrale / dématérialisation des formulaires SSI.

DNUM

Réduire l'impact du numérique

Déployé O/N

Déploiement du plan d'actions

Immédiat

En cours

Forte

Sous-thématique:

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

N3

Concevoir des produits et services plus économes en ressources.

Les principes d'écoconception sont en cours d'insertion dans le document explicitant les règles à suivre lors de l'écriture des applications pour que les principes environnementaux soient inclus dès la réalisation des projets.

DNUM

Réduire l'impact des services et produits

% de produits et services éco-conçus

100 %

Immédiat

En cours

Forte

N4



Agir sur les data center et les données en 2023: expérimentation de technologies refroidissantes avec l'industriel français OVH afin de réduire la consommation énergétique / étude sur la mise en place de la technologie « edge computing » dans le cadre de l'architecture décentralisée PN.

Améliorer l'efficacité énergétique des centres de données (audit énergétique, réduction du refroidissement autant que possible, installation de système de récupération de chaleur).

DNUM/SDAI

Diminuer la consommation énergétique des data-centers

Nbr d'expérimentations conduites

1 en 2023

Immédiat

En cours

Forte



Limitier l'usage des écrans en débranchant tous les écrans non essentiels (halls, selfs...) et en les supprimant via une filière de réemploi dans un second temps lorsque c'est possible.

-  DNUM
-  Diminuer la consommation énergétique
-  Consommation électrique du site
-  < ou = n-1
-  Immédiat
-  À planifier
-  Moyenne



Usage vidéo se développe: recenser et communiquer les règles pour limiter l'usage de la vidéo (avoir le texte sous la vidéo à disposition par exemple).

-  DNUM
-  Diminuer la consommation énergétique
-  Réalisé O/N
-  1 campagne de communication par an
-  2023
-  À planifier
-  Moyenne



Alléger les signatures de mail.

-  DNUM
-  Diminuer la consommation énergétique
-  Réalisé O/N
-  Signature légère (< 20 ko)
-  Immédiat
-  Réalisé
-  Faible

Sous-thématique: ARCHIVAGE



Instaurer des journées dédiées au nettoyage et à l'archivage des mails dès le second semestre 2022. La nouvelle messagerie prendra en outre en compte la nécessité de réduction de la pollution. L'incitation à l'utilisation des outils collaboratifs permet aussi de réduire la pollution des messageries.

-  DNUM/MDD
-  Sensibilisation des agents
-  Nbr d'actions de sensibilisation dédiées au nettoyage boîte mail
-  Au moins 1 par an
-  2023
-  À planifier
-  Forte



Supprimer les fichiers non utilisés (stockage très émissif des données).

-  DNUM
-  Diminuer le volume de données stockées
-  Volume stocké
-  < n-1
-  2023
-  À planifier
-  Moyenne

Sous-thématique:
FIN DE VIE



Veiller à ce que le matériel informatique et téléphonique dont l'Etat n'a plus usage, après avoir toutefois allongé sa durée de vie en fonction des justes besoins des agents, puisse être valorisé dans les filières de réemploi après sécurisation des données.

-  DNUM
-  Agir sur la fin de vie
-  Nombre de matériels envoyés au réemploi
-  2024: 35% de matériels informatiques fonctionnels de moins de dix ans orientés vers le réemploi dans l'année 2027 : 50% (Réglementaire)
-  Immédiat
-  En cours
-  Forte



Faire durer le matériel. Ne pas le remplacer trop souvent, mais plutôt l'entretenir/le réparer + fournir les éléments de protection adaptés pour protéger le matériel.

-  DNUM
-  Agir sur la durée de vie
-  Nbre moyen d'années d'utilisation des matériels
-  + 1an
-  Immédiat
-  En cours
-  Forte

Sous-thématique:
SENSIBILISATION



Réaliser une campagne de sensibilisation de tous les agents aux bons gestes du numérique pour réaliser des économies d'énergie et d'émissions en s'appuyant sur la campagne de communication interministérielle.

-  DNUM/MDD
-  Sensibiliser les agents
-  Réalisé O/N
-  Réalisation d'une campagne par an
-  Immédiat
-  En cours
-  Forte



Communiquer sur la possibilité de signer les pdf électroniquement et confirmer la valeur juridique

-  DNUM
-  Réduire les impressions
-  Réalisé O/N
-  Réalisation d'une campagne par an
-  2024
-  À planifier
-  Moyenne

Sous-thématique:
ACHATS



S'engager à ce qu'une partie du matériel informatique et téléphonique acquis soit du matériel issu du réemploi ou de la réutilisation.

-  SAILMI
-  Réduire l'impact environnemental de nos achats
-  Part d'achat issu du réemploi ou de la réutilisation
-  20% de matériel informatique et téléphonique issu du réemploi ou de la réutilisation par an, en 2024 et 25% en 2027. (Réglementation)
-  2024
-  À initier

Thématique:

LUTTER CONTRE L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

Enjeux:

Plus de 20 000 emprises sur tout le territoire, avec parfois des surfaces d'espaces naturels sur lesquels le MIOM peut agir.

Les OM regroupent 80% de la biodiversité française, et 20% des espèces y sont considérées en danger d'extinction selon la Liste rouge des espèces menacées.

Objectifs :

- Protéger, restaurer les écosystèmes et les espèces et lutter contre les espèces exotiques envahissantes.
- Sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble : les agents, les citoyens (notamment les jeunes), les entreprises et le secteur public.

Sous-thématique:
STRATÉGIE

Sous-thématique:
GESTION

B1

Mettre en œuvre et communiquer sur la feuille de route Biodiversité.

- MDD
- Définir la stratégie
- Réalisé O/N
- Plan réalisé et communiqué
- T1 2023
- En cours
- Forte

Sous-thématique:
DONNÉES

B2

Identifier les sites à enjeux grâce à une cartographie des espaces naturels du ministère (zones à risques, à potentiel...).

- MDD
- Connaître le potentiel des sites
- Réalisé O/N
- Cartographie réalisée
- 2023
- À initier
- Forte

Sous-thématique:
COMPENSATION CARBONE

B3



Mener des actions de séquestration carbone en interne.

- MDD
- Protéger et restaurer la biodiversité
- Nbr de projets de séquestration avec cobénéfices pour la biodiversité.
- 5 projets
- Cible 2024: 100% des émissions des émissions issues des vols des agents l'année précédente couvertes
- 2023
- En cours
- Forte

B4



Déployer des plans de gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts.

Veiller à la plantation d'essences locales, non-envahissantes, adaptées au changement climatique et proposer un plan ambitieux de fauche tardive et sa valorisation auprès du public.

- MDD
- Mieux gérer nos espaces
- Nbr de sites ayant des plans de gestion différenciée
- Année de recensement (2023: année de référence)
- Cible 2027: 100% des sites engagés dans une démarche de biodiversité.
- T1 2024
- À initier
- Forte

B5



Pérenniser l'appel à projets biodiversité, avec la réalisation de diagnostics écologiques en partenariat avec les associations locales.

- MDD
- Protéger et restaurer la biodiversité
- Nbr de sites ayant des démarches en faveur de la biodiversité.
- > à n-1
- Immédiat
- En cours
- Forte



Développer des actions de dés-imperméabilisation, renaturation, ainsi que de dépollution des sols de manière à répondre aux enjeux de protection de la biodiversité, de séquestration carbone, d'adaptation au changement climatique et de préservation des continuités écologiques. Enfin, l'impact des constructions sur l'artificialisation devra être mesurée en vue d'une compensation à terme.



Protéger et restaurer la biodiversité;
S'adapter au changement climatique

Part de surface renaturée ou désimperméabilisée par rapport à la surface artificialisée sur le patrimoine du MIOM dans le cadre de nouveaux projets

Cible 2027: En moyenne sur la période 2024-2027, surfaces désimperméabilisées ou renaturées supérieures à la surface artificialisée

T1 2024

À initier

Forte

Sous-thématique: PARTENARIAT

Sous-thématique: PROTECTION



Bannir l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien de tout espace vert ou arboré qu'il soit ouvert ou non au public.



Protéger et restaurer la biodiversité
% de sites ayant banni l'utilisation des produits phytosanitaires.

100% (réglementaire)

En cours

Faible



Déployer des actions pour réduire l'impact de la pollution lumineuse en tenant compte des enjeux de sécurité.



Réduire la pollution lumineuse
Un recueil d'actions possibles à créer et diffuser

Recueil réalisé

2023

À initier

Moyenne

Sous-thématique: SENSIBILISATION

B7

Mettre en place des plans de protection des espèces menacées en partenariat avec les associations dédiées (PNA - plans nationaux d'actions portés par le MTE).



Protéger et restaurer la biodiversité

Nbr de plans de protection

> n-1

En cours

Moyenne



Communiquer régulièrement pour rappeler les enjeux et valoriser les bonnes pratiques, et mettre en place une action nationale pour la journée mondiale de la biodiversité.



Sensibiliser les agents

Nbr de campagnes de sensibilisation

Au moins 2 par an

T1 2023

En cours

Forte



Action



Pilote



Objectif



Indicateur



Cible



Délai de mise en œuvre



État de l'action



Priorité

B11

Proposer une formation aux gestionnaires de sites et chefs d'établissements sur les enjeux de biodiversité.



MDD/SDRF



Sensibiliser les agents



Réalisé O/N



Déroulé pédagogique réalisé



T4 2023



À initier



Moyenne

B14

Actions spécifiques DGSCGC :

- Réflexion et étude en cours sur l'impact des produits retardants et les eaux d'extinction;
- Lutter contre la pollution sonore lors de la formation (par ex pour le GID de la DGSCGC) grâce à la RV/RA;
- Utiliser des simulateurs pour réduire l'impact de l'aviation sur la biodiversité (en formation).



DGSCGC



Protéger et restaurer la biodiversité



À définir par DGSCGC

B12



Mettre en place une démarche de labellisation des espaces verts, parcs et jardins (label Eco-jardin, action Plan EcoJardin, Refuge LPO, Oasis nature...)



MDD



Valoriser les initiatives



% de sites labellisés



Cible 2024: 100% des processus de labellisation des espaces verts, parcs et jardins d'une surface supérieure à 1000m² lancés.

Cible 2027 : 100% des sites engagés dans une démarche



En cours



2024

Sous-thématique:

MÉTIERS

B13

Valoriser les actions relevant des missions du MIOM qui contribuent à la préservation de la biodiversité :

- Lutte contre les atteintes à l'environnement par l'OCLAESP ;
- Politiques publiques portées par l'ATE (DMATES).



OCLAESP; DMATES



Valoriser les missions



Nbr de communications



Une communication annuelle dans le bilan SPE



T2 2023



À initier



Moyenne



Sous-thématique :
OUTRE-MER

B15

Actions spécifiques DGOM :

- Initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor) pour la protection et la gestion durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés (mangroves, herbiers) dans les collectivités françaises d'outre-mer.
- Plateforme de mécénat et de financement participatif « SOS Corail ». Cette plateforme permet aux entreprises et au grand public de cofinancer des projets ultramarins en faveur de la protection, la meilleure connaissance et gestion des récifs coralliens, mangroves et herbiers (Depuis son lancement, SOS Corail a permis de recueillir 345 245 euros de dons pour 14 projets)
- Compteur de la biodiversité outre-mer : portail web national en lien avec les acteurs et leurs initiatives, qui permet de mettre en valeur la biodiversité des outre-mer en améliorant sa connaissance et en favorisant sa meilleure prise en compte par les habitants et les touristes.

 DGOM

-  Protéger et restaurer la biodiversité
-  Ifrecor : indicateurs variables selon les thèmes du programme d'actions, par exemple l'organisation de formations sur les espèces exotiques envahissantes, la constitution de Listes rouges d'espèces menacées, la réalisation d'un guide sur la restauration récifale ou encore une application de suivi des mangroves. Un bilan de santé des récifs coralliens et écosystèmes associés doit également être publié tous les 5 ans, le prochain est attendu pour 2026.
- SOS corail : publication des projets sélectionnés sur la plate-forme de financement participatif.
- Compteur biodiversité : publication mensuelle de contenus sur le site, mise à jour des indicateurs sur le portail Nature France, communication accrue sur les réseaux sociaux.
-  Mise en œuvre du 5^{ème} programme d'actions (2022-2026) de l'Ifrecor. Organisation du comité national de l'Ifrecor et de séquences grand public.
- SOS corail : publication des projets lauréats du deuxième appel à projets sur la plate-forme en janvier 2022.
- Compteur de la biodiversité outre-mer : poursuite de la production d'1 à 2 contenus mensuels, production de nouveaux indicateurs, réalisation d'un plan de communication, alimentation d'une plate-forme de sciences participatives.
-  Ifrecor : 2022-2026, comités nationaux à un rythme annuel (novembre 2023)
 - SOS corail T1 2023
 - Compteur biodiversité 2023

 En cours

GLOSSAIRE

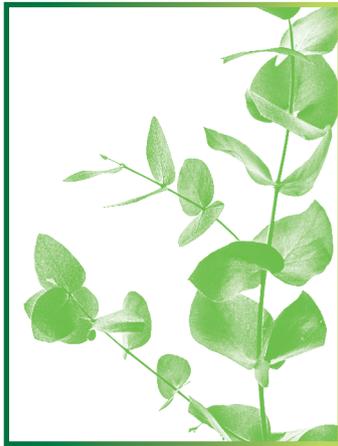
AC	Administration centrale
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AO	Appel d'offre
ATE	Administration territoriale de l'État
BEGES	Bilan des émissions de gaz à effet de serre
DEPAFI	Direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier
DGEF	Direction générale des étrangers en France
DGOM	Direction générale des outre-mer
DGSCGC	Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
DGSI	Direction générale de la sécurité intérieure
DICOM	Délégation à l'information et à la communication
DMATES	Direction du management de l'administration territoriale et de l'encadrement supérieur
EGALIM	États généraux de l'alimentation
GN	Gendarmerie nationale
HFDD	Haut fonctionnaire au développement durable
OCLAESP	Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique
PLF	Projet de loi de finances
PN	Police nationale
RH	Ressources humaines
SC	Sécurité civile
SG	Secrétariat général
SGAMI	Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur
SGAR	Secrétariat général pour les affaires régionales
SI	Système d'information
SPE	Services publics écoresponsables
SR	Sécurité routière

Pilotage et rédaction :
MIOM/SG/DEPAFI/MDD
mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

Conception graphique :
MIOM/SG/DEPAFI/Cabinet/Cellule communication
depafi-communication@interieur.gouv.fr

Photos : couverture - Unsplash/Annie Spratt; ministre p.3 - MIOM/E.DELELIS

Dernière mise à jour : Janvier 2024
Imprimé sur papier recyclé



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

DEPAFI
DIRECTION DE L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE,
DE L'ACHAT, DES FINANCES ET DE L'IMMOBILIER
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER